



Droit d'un locataire pour des travaux extérieurs

Par **tnallim**, le **07/06/2016** à **17:09**

Bonjour je suis locataire d'un appartement au rez de chaussé.
Mes voisins de l'appartement du dessus ont une fuite, pour la réparé les ouvriers doivent donc se rendre sur le toit. Le problème est qu'ils veulent passer par chez moi alors que mes voisins du dessus ont un balcon et donc les ouvriers peuvent aussi accéder au toit et donc à la fuite en passant par chez eux.

Aussi vu que mon appartement n'est pas le seul accès leurs permettant de réparer la fuite, suis je obliger de les laisser rentrer ou puis je les faire passer chez mes voisins du dessus?

Merci de vos réponses.